

**-REUNION du Bureau du 17 septembre 2025
COMPTE-RENDU**

Le Bureau du Syndicat mixte Bugey – Côtière – Plaine de l'Ain s'est réuni le mercredi 17 septembre 2025 à 19h00 à Chazey-sur-Ain.

Etaient présents

M. NANCHI	Président du Syndicat mixte BUCOPA
Mme BOLLACHE	1 ^{ère} Vice-présidente du Syndicat mixte BUCOPA
Mme POMMAZ	3 ^{ème} Vice-présidente du Syndicat mixte BUCOPA
Mme BERRODIER	Membre du Syndicat mixte BUCOPA
M. BOURDEAUDUCQ	Membre du Syndicat mixte BUCOPA
M. DELOCHE	Membre du Syndicat mixte BUCOPA
M. GAITET	Membre du Syndicat mixte BUCOPA
Mme OBADIA	Membre du Syndicat mixte BUCOPA
Mme VEYSSET-RABILLOUD	Membre du Syndicat mixte BUCOPA
M. PREMILLIEU	Chef de projet du Syndicat mixte BUCOPA
Mme PARIS	Assistante

Etaient excusés

M. BELAIR	2 ^{ème} Vice-président du Syndicat mixte BUCOPA
M. GINET	4 ^{ème} Vice-président du Syndicat mixte BUCOPA
M. MANOS	5 ^{ème} Vice-président du Syndicat mixte BUCOPA
M. de BOISSIEU	Membre du Syndicat mixte BUCOPA
M. BOUCHON	Membre du Syndicat mixte BUCOPA
M. BRUNET	Membre du Syndicat mixte BUCOPA
M. GUYADER	Membre du Syndicat mixte BUCOPA
M. PELLETIER	Membre du Syndicat mixte BUCOPA

En préambule, Monsieur le Président remercie les membres présents et rappelle ensuite les points à l'ordre du jour.

► AVIS DU SYNDICAT MIXTE SUR LE PROJET DE PLU ARRETE DE BELIGNEUX

Le projet de PLU est présenté aux membres du Bureau.

Il est précisé que la commune de Béligneux, par sa configuration, est spécifique et joue un rôle important dans l'organisation de la Côtière.

Elle partage avec Balan le bourg de la Valbonne qui concentre la majeure partie des équipements publics et des logements et qui s'est développé au fil des années autour de la gare TER et du camp militaire.

A ce titre les membres du Bureau insistent sur la nécessité de penser le développement de la Valbonne de manière coordonnée et concertée avec Balan.

A l'unanimité, ceux-ci rendent un avis favorable sous réserve de prendre en compte les remarques formulées dans le présent avis.

► AVIS DU SYNDICAT MIXTE SUR LE PROJET DE PLU ARRETE DE DOUVRES

Le projet de PLU est présenté aux membres du Bureau. Il est au préalable rappelé que la commune de Douvres fait partie des 7 communes du Pôle structurant d'Ambérieu et qu'à ce titre le SCoT lui assigne des objectifs spécifiques en termes de développement.

Les membres du Bureau indiquent que la commune souhaite au travers de l'ensemble de ces OAP mettre en œuvre un développement axé sur le développement d'une offre de logement diversifié avec une croissance démographique soutenue qui correspond aux objectifs fixés par le SCoT. Ils s'interrogent néanmoins sur les capacités des réseaux et de la STEP intercommunale à absorber une croissance démographique importante à court terme.

A l'unanimité, ceux-ci rendent un avis favorable sous réserve de prendre en compte les remarques formulées dans le présent avis.

► **AVIS DU SYNDICAT MIXTE SUR LE PROJET DE PLU ARRETE DE VAUX-EN-BUGEY**

Le projet de PLU est présenté aux membres du Bureau qui constatent que ce projet de PLU permettra de préserver la qualité paysagère et architecturale de ce village bugiste typique, tout en permettant un développement mesuré qui pourra se réaliser, grâce notamment, à la mise en service de la nouvelle station d'épuration. A l'unanimité, après retrait du Maire de Vaux-en-Bugey pour la présentation et la prise de décision par les membres présents, ceux-ci rendent un avis favorable sous réserve de prendre en compte la remarque formulée dans le présent avis.

► **AVIS DU SYNDICAT MIXTE SUR LE PROJET DE PLU ARRETE DE THIL**

Le projet de PLU de Thil est présenté aux membres du Bureau. Ils constatent que Thil doit composer avec un risque inondation important sur l'ensemble de son territoire, ce qui obère de manière significative le développement de la commune. A l'unanimité, après retrait du Maire de Thil pour la présentation et la prise de décision par les membres présents, ceux-ci rendent un avis favorable sous réserve de prendre en compte la remarque formulée dans le présent avis.

► **AVIS SUR LE PROJET DE MODIFICATION SIMPLIFIEE DE LOYETTES**

Le projet de modification simplifiée du PLU est présenté aux membres du Bureau.
A l'unanimité les membres du Bureau présents rendent un avis favorable.

► **AVIS SUR LE SCOT BOURG AGGLOMERATION**

Le projet de SCoT arrêté est présenté dans ses grandes lignes aux membres du Bureau. Le président au préalable indique que de son point de vue, il est important de ne pas interférer dans les projets de territoire de nos voisins. Il souhaite cependant que le Bureau se focalise dans son avis sur les interactions entre nos deux territoires et les problématiques communes en termes d'aménagement du territoire et de quelles manières nous pouvons coopérer pour apporter des solutions collectives.

En effet, l'arrivée des EPR 2 entraînera des répercussions en termes d'implantation de nouvelles populations qui concerneront aussi le territoire du SCoT de Bourg Agglomération.

Après en avoir débattu, les membres du Bureau rendent un avis favorable au projet de SCoT Bourg Agglomération et apportent dans l'avis, des précisions sur ces sujets de coopérations et de complémentarité inter territoriale.

► **POINT INFORMATION**

- **Contribution annuelle 2025 des 4 Communautés de communes :**

Le Président indique aux membres du Bureau les montants demandés à chacune des Communautés de communes du SCoT BUCOPA, au titre de leur contribution 2025. Une augmentation de la population entraîne une hausse pour chacune d'entre elles, par rapport à 2024.

- **Retour sur la réunion organisée par la Préfecture sur le CFAL Nord du 11 juillet 2025**

Le Président fait un retour sur ce qui a été dit lors de cette réunion :

Le projet est maintenu, les études APD sont lancées et financées par l'Etat et la Métropole de Lyon pour le moment. L'objectif recherché est d'augmenter le fret ferroviaire, mais en ne doublant pas les voies ; le fret passera donc sur les voies des voyageurs.

Aucune jonction n'est prévue entre la ligne du CFAL et celle du PIPA (qui est une ligne privée)

Pour le fret EDF (sur le PIPA), la sortie du combustible doit se faire obligatoirement par fret, mais aucun lien entre la plateforme fret et celle du PIPA n'est prévu, il n'y a pas de vision globale.

La séance est levée à 21h00